

LA BREHEMONTAISE

REGLEMENT course à pied

- 1) Organisé par « **L'Association des Parents d'Elèves** » de Bréhémont avec l'aide de la **commune de Bréhémont**.
- 2) Course pédestre organisée sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme.
- 3) **PARCOURS** : Chemins et sentiers sur 90 % des circuits.
- 4) **DEPARTS** : **9H30** pour les **9, 15,6 km** et à **9H00** pour le **30 km**. Le départ et l'arrivée auront lieu sur le port de Bréhémont. Les concurrents devront se présenter sous les ordres du starter **au plus tard 15 minutes avant le départ**.
- 5) **L'EPREUVE** : Sera ouverte à toutes femmes et hommes licenciés ou non licenciés. Français ou Etrangers répondant aux critères d'âges définis par la réglementation.
- 6) **Ravitaillements** : Ravitaillement tous les 5km. Sauf sur le parcours du 30 km qui sera couru en semi auto-suffisance (1 ravitaillement au 12^{ème} km et 1 autre ravitaillement au 25^{ème} km)
- 7) **RECOMPENSES** : Chaque concurrent recevra un lot souvenir.
- 8) **REMISE DES DOSSARDS** : Elle aura lieu de 7h30 à 9h00 sur le port de Bréhémont.
- 9) **SERVICE MEDICAL** : Il sera assuré par la Croix Rouge.
- 10) **RESPONSABILITE** : Les concurrents participeront sous leur entière responsabilité. Le service médical pourra stopper tout coureur dont la santé lui semblera compromise. **Les athlètes non licenciés devront obligatoirement présenter, avec le bulletin d'engagement, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie)**.
- 11) **RENSEIGNEMENTS ET DROITS D'ENGAGEMENTS** : **6,5 €** pour les 9 km, **8 €** pour les 15,6 km et **12 €** pour les 30 km (majorés de **2 €** le jour de la course).
- 12) **CHALLENGE COURSES VERTES**: Ouvert à tout coureur toutes catégories ayant participé aux 4 courses vertes. Bréhémont 6 Avril - Nouzilly 11 Mai - Candé 8 Juin - Noble Joué 29 Juin. 3 Hommes et 3 Femmes seront récompensés par tirage au sort à l'issue de la dernière épreuve de Noble Joué le 29 Juin. **PRESENCE OBLIGATOIRE**

Les engagements et le montant de l'inscription (A l'ordre de « L'Association des Parents d'Elèves de Bréhémont ») devront parvenir avant le 4 avril 2008, à l'adresse suivante : **Grégory Delpouys, 30 rue des boudres 37130 Bréhémont.**
Tel : 02/47/95/53/74 ou 06/10/66/70/79

LA BREHEMONTAISE

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 4 avril 2008

Accompagné du paiement à l'adresse indiquée dans le règlement

COURSE A PIED : 9 km 6,50 € 15,6 km 8 € 30 km 12 €
RANDO PEDESTRE : 9 km 3 € 15 km 3 €
RANDO VTT : 10 km 3 € 25 km 5 € 40 km 5 € 60 km 6 €
PIQUE-NIQUE (menu sur le site internet) : 10 €

NOM.....PRENOM.....
SEXE : MASC FEM
ANNEE DE NAISSANCE.....
AGE.....
CATEGORIE (course à pied) : Cadet Jun Esp Sen V1 V2 V3
ADRESSE :.....
CODE POSTAL.....
VILLE.....
LICENCIE : OUI NON
N° de licence :
CLUB :

ATHLETE NON LICENCIES (course à pied)

Les athlètes non licenciés doivent **obligatoirement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an (Loi du 29 mars 1999), ou sa photocopie certifiée conforme.**

Pour les mineurs : En plus du certificat médical, l'autorisation des parents :

« J'autorise mon fils, ma fille.....
à participer à la course **sous mon entière responsabilité** ».

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

Responsabilité : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de Groupama

Les licenciés FFA sont couverts par les garanties liées à leur licence. **Il incombe aux autres de s'assurer personnellement.**